

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 AVRIL 2022

Étaient présents : M Bruno HAMEL, M Michel HOUSSIN, Mme Roselyne CHAMPVALONT, M Joël BEUVE, Mme Emilie LAURENT arrivée à partir de la délibération n°05, M Christian VILDEY, M Rémy VILDEY, M Cyril DEPERIERS, M Francis LEVAVASSEUR, Mme Angélique SIMON, M Germain SUBLIN, M Bertrand SAUVAGE, Mme Laurence RAULLINE, Mme Karine CHAUVIN.

Absente excusée : Mme Céline BRUNETEAU.

Mme Laurence RAULLINE a été élue secrétaire.

Del n°01 – 07/04/2022 – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

Après s'être fait présenter le budget primitif de la commune et de ses budgets annexes, l'assainissement, le photovoltaïque et le lotissement le Plant Martin de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant l'assemblée :

1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2/ Statuant sur l'exécution du budget 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que les comptes de gestion de la commune et ses budgets annexes, le service assainissement, le photovoltaïque et le lotissement le Plant Martin, dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Del n°02 – 07/04/2022 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - PHOTOVOLTAÏQUES

Monsieur Bruno HAMEL, maire, est sorti et n'a pas participé au vote.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTÉ le compte administratif présenté par Michel HOUSSIN, adjoint, dressé par Bruno HAMEL, Maire

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
BUDGET ANNEXE : PHOTOVOLTAÏQUES						
Résultats reportés		3 179,30		9 492,77		12 672,07
Résultats affectés		0,00				0,00
Opérations de l'exercice	1 366,66	2 002,52	3 061,69	4 366,64	4 428,35	6 369,16
	1 366,66	5 181,82	3 061,69	13 859,41	4 428,35	19 041,23
Résultats de clôture		3 815,16		10 797,72		14 612,88
Restes à réaliser	0,00	0,00				0,00
TOTAUX CUMULES	1 366,66	5 181,16	3 061,69	13 859,41	4 428,35	19 041,23
RESULTATS DEFINITIFS		3 815,16		10 797,72		14 612,88

Del n°03 – 07/04/2021 – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021 - BUDGET PHOTOVOLTAÏQUES

M le Maire rend compte au Conseil Municipal des résultats de l'exercice 2021.

Ces résultats font apparaître

⇒ Dans la section de fonctionnement, un excédent de	1 304,95 €
⇒ Dans la section d'investissement, un excédent de	635,86 €

A la clôture de l'exercice 2021

⇒ Dans la section de fonctionnement, un excédent cumulé de	10 797,72 €
⇒ Dans la section d'investissement, un excédent cumulé de	3 815,16 €

Les restes à réaliser

⇒ Recettes :	0,00 €
⇒ Dépenses :	0,00 €
Soit un résultat de	0,00 €

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat de fonctionnement selon la répartition suivante

⇒ Couverture du besoin d'autofinancement :	R compte 1068	0,00 €
⇒ Solde de l'excédent de fonctionnement :	R compte 002	10 797,72 €
⇒ Reprise de l'excédent d'investissement :	R compte 001	3 815,16 €

Entendu l'exposé de M le Maire, et en ayant délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** l'affectation des résultats de fonctionnements pour l'exercice 2021.

Del n°04 – 07/04/2022 – BUDGET PRIMITIF 2022 : PHOTOVOLTAÏQUES

Le conseil municipal, à l'unanimité,

VOTE le budget primitif 2022 photovoltaïques qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

Section de fonctionnement :	14 964,72 €
Section d'investissement :	5 818,16 €.

Del n°05 – 07/04/2022 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - ASSAINISSEMENT

Monsieur Bruno HAMEL, maire, est sorti et n'a pas participé au vote.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTÉ le compte administratif présenté par Michel HOUSSIN, adjoint, dressé par Bruno HAMEL, Maire

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT						
Résultats reportés		7 356,18		813,81		8 169,99
Résultats affectés		0,00				0,00
Opérations de l'exercice	37 249,67	36 024,88	39 065,29	35 542,05	76 314,96	71 566,93
	37 249,67	43 381,06	39 065,29	36 355,86	76 314,96	79 736,92
Résultats de clôture		6 131,39	- 2 709,43			3 421,96
Restes à réaliser	0,00	0,00			0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	37 249,67	43 381,06	39 065,29	36 355,86	76 314,96	79 736,92
RESULTATS DEFINITIFS		6 131,39	2 709,43			3 421,96

Del n°06 – 07/04/2022 – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021 – BUDGET ASSAINISSEMENT

M le Maire rend compte au Conseil Municipal des résultats de l'exercice 2021.

Ces résultats font apparaître

⇒ Dans la section de fonctionnement, un déficit de	3 523,24 €
⇒ Dans la section d'investissement, un déficit de	1 224,79 €

A la clôture de l'exercice 2021

⇒ Dans la section de fonctionnement, un déficit cumulé de	2 709,43 €
---	------------

⇒ Dans la section d'investissement, un excédent cumulé de 6 131,39 €

Les restes à réaliser

⇒ Dépenses : 0,00 €
 ⇒ Recettes : 0,00 €
 Soit un déficit de 0,00 €

Monsieur le Maire propose l'affectation de résultat de fonctionnement selon la répartition suivante

⇒ Couverture du besoin d'autofinancement : compte 1068 0,00 €
 ⇒ Solde du déficit de fonctionnement : D compte 002 2 709,43 €
 ⇒ Reprise de l'excédent d'investissement : R compte 001 6 131,39 €

Entendu l'exposé de M le Maire, et en ayant délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'affectation des résultats de fonctionnements pour l'exercice 2021.

Del n°07 – 07/04/2022 – BUDGET PRIMITIF 2022 : ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, à l'unanimité,

VOTE le budget primitif 2022 assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

Section de fonctionnement : 51 282,00 €
Section d'investissement : 43 322,00 €.

Del n°08 – 07/04/2022 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – LOTISSEMENT LE PLANT MARTIN

Monsieur Bruno HAMEL, maire, est sorti et n'a pas participé au vote.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTÉ le compte administratif présenté par Michel HOUSSIN, adjoint, dressé par Bruno HAMEL, Maire

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT LE PLANT MARTIN						
Résultats reportés	162 409,87			90 590,89	162 409,87	90 590,89
Résultats affectés		0,00				0,00
Opérations de l'exercice	70 000,00	232 409,87	218 807,64	128 216,75	288 807,64	360 626,62
	232 409,87	232 409,87	218 807,64	218 807,64	451 217,51	451 217,51
Résultats de clôture						
Restes à réaliser	0,00	0,00			0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	232 409,87	232 409,87	218 807,64	218 807,64	451 217,51	451 217,51
RESULTATS DEFINITIFS						

Del n°09 – 07/04/2022 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – COMMUNE

Monsieur Bruno HAMEL, maire, est sorti et n'a pas participé au vote.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTÉ le compte administratif présenté par Michel HOUSSIN, adjoint, dressé par Bruno HAMEL, Maire

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
COMPTE BUDGET PRINCIPAL						
Résultats reportés		10 081,88		311 096,77		321 178,65
Résultats affectés		0,00				0,00
Opérations de l'exercice	134 434,21	8 497,22	343 886,97	530 797,67	478 321,18	539 294,89
	134 434,21	18 579,10	343 886,97	841 894,44	478 321,18	860 473,54
Résultats de clôture	- 115 855,11			498 007,47		382 152,36
Restes à réaliser	184 979,00	61 200,00			184 979,00	61 200,00

TOTAUX CUMULES	319 413,21	79 779,10	343 886,97	841 894,44	663 300,18	921 673,54
RESULTATS DEFINITIFS	239 634,11			498 007,47		258 373,36

Del n°10 – 07/04/2021 – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021 - BUDGET COMMUNAL

M le Maire rend compte au Conseil Municipal des résultats de l'exercice 2021.

Ces résultats font apparaître

⇒ Dans la section de fonctionnement, un excédent de	186 910,70 €
⇒ Dans la section d'investissement, un déficit de	125 936,99 €

A la clôture de l'exercice 2021

⇒ Dans la section de fonctionnement, un excédent cumulé de	498 007,47 €
⇒ Dans la section d'investissement, un déficit cumulé de	115 855,11 €

Les restes à réaliser

⇒ Dépenses :	184 979,00 €
⇒ Recettes :	61 200,00 €
Soit un déficit de	123 779,00 €

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat de fonctionnement selon la répartition suivante

⇒ Couverture du besoin d'autofinancement :	R compte 1068	239 634,11 €
⇒ Solde de l'excédent de fonctionnement :	R compte 002	258 373,36 €
⇒ Reprise du déficit d'investissement :	D compte 001	115 855,11 €

Entendu l'exposé de M le Maire, et en ayant délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** l'affectation des résultats de fonctionnements pour l'exercice 2021.

Del n°11 – 07/04/2022 – BUDGET PRIMITIF 2022 : COMMUNE

Le conseil municipal, à l'unanimité,

VOTE le budget primitif 2022 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

Section de fonctionnement :	721 672,36 €
Section d'investissement :	543 940,11 €.

Del n°12 – 07/04/2022 – TAUX D'IMPOSITIONS 2022

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE le maintien des taux d'imposition pour 2022 à savoir :

Taxe foncière (bâti) :	31,06 %
Taxe foncière (non bâti) :	22,73 %.

Del n°13 – 07/04/2022 – CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT LE PLANT MARTIN »

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le budget annexe « Lotissement le Plant Martin » a été ouvert par délibération n°01 du 17 décembre 2014 afin de répondre à la création d'un lotissement communal.

Compte tenu de la vente de l'ensemble des lots du lotissement, ce budget n'a plus lieu d'exister.

Il est précisé que toutes les opérations comptables ainsi que le reversement de l'excédent au budget principal de la commune ont été réalisées au cours de l'exercice budgétaire 2021.

Le compte administratif 2021 ainsi que le compte de gestion 2021 dressé par le comptable public ont été votés le 07 avril 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTÉ la clôture du budget annexe « Lotissement le Plant Martin »,

DIT que les services fiscaux seront informés de la clôture de se budget soumis au régime de la TVA.

Del n°14 – 07/04/2022 – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET CCAS

Le conseil municipal, à l'unanimité,

FIXE la subvention de fonctionnement versé au CCAS pour l'année 2022 d'un montant de 2 625,00 €.

Del n°15 – 07/04/2022 – SUBVENTION D'EQUILIBRE AFFERENTE AU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISE le versement de la subvention d'équilibre du budget de la commune au budget assainissement pour permettre l'équilibre de celui-ci.

Del n°16 – 07/04/2022 – DUREE AMORTISSEMENTS

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE les durées d'amortissements suivantes :

- | | |
|--|-------|
| - Rénovation prise illuminations bourg | 3 ans |
| - Cession matériel cantine | 1 an. |